

RAPPORT D'ACTIVITES 2018



REFUGE PÉTRUSSHAUS

Service d'urgence&d'accompagnement

43, boulevard de la Petrusse

L-2320 Luxembourg

Numéro tél.: 26480320

Hotline :8002 6002 (numéro gratuit)

E-Mail: peitrusshaus@s-j.lu



Solidarité Jeunes ^{asbl}

Table des matières:

1. Avant propos	4
2. Remerciement	6
3. Introduction	7
4. Notre service	9
4.1 Nos missions	9
4.2 Le financement du service	9
4.3 Les objectifs	10
4.4 Les principes	10
4.5 Le personnel	10
4.6 Organisation des tâches	12
4.6.1 Suivi psycho-social	12
4.6.2 Encadrement et hébergement	12
4.6.3 Activités	13
4.6.4 L'entretien dans la maison	13
5. Analyse quantitative des données de l'année 2018	14
5.1 Analyse démographique de notre population	14
5.2 Problèmes exprimés et observés dans les familles	20
5.3 Envoyeurs	21
5.4 Contacts et démarches entrepris lors des différents suivis psycho-sociaux :	21
5.5 Les solutions trouvées après hébergement :	22
5.6 Types d'interventions	23
5.7 Données relatives au travail en hébergement	25
5.7.1 Nouveaux jeunes hébergés	25
5.7.2 Anciens jeunes hébergés	26
6. Données statistiques jeunes majeurs 2018	27
6.1 La répartition des sexes	28
6.2 La répartition d'âge	29
6.3 Les envoyeurs	30
6.4 La prise en charge des jeunes majeurs	31
6.5 Les problématiques (plusieurs réponses possibles)	32
6.6 Explicatif de la problématique « logement » (plusieurs réponses possibles)	41
6.7 Cas pratiques	42
7. Les activités proposées aux jeunes en 2018	45
8. Formations, journées d'études et supervisons	47
9. Travail avec les MENA	51

10.	<i>Récit d'une stagiaire</i>	51
11.	<i>Un don par une artiste</i>	52
12.	<i>Perspectives pour l'année 2019</i>	53

1. Avant propos

(Poème rédigé par Yannick Kocks, éducateur diplômé)

D'Péitrusshaus ass ee Wee raus

*Ob's du gratis bei eis wiffs oder direkt un eiser Dier schells,
et ass sécher dass du ëmmer op en oppent Ouer fäls.*

*Dag an Nuecht, d' ganzt Joer si mir op
well uläicht schéngt grad deen ee Moment däi Liewen op der Kopp.*

*Einfach nëmmen iessen oder dech duschen kanns du och,
duerchliew's du grad eng schwéier Zäit, loosse mir dech net am Stach.*

*Du hues d' Gefill dass du vu lauter Problemer erstécks,
dann ziel eis ganz no dengem Rhythmus wat dech alles bedréckt.*

*Och wann's du selwer der mol décker stiichts,
d'Kritik ass sécherlech net un dech als Mënsch geriicht.*

*Komm zur Rou oder schalt einfach mol e Gang zeréc,
dann gëtt meeschtens alles méi kloer, Stéck fir Stéck.*

*Vergiess ni wann's du Sträit mat engem haass,
deen aneren war uläicht och net op deng Reaktioun gefaasst.*

*Soll sech eppes änneren, muss jiddereen op senger Säit,
iwwer säi Verhalten nodenken a sech froen wéi deen aneren d'Saach gesäit.*

*Absolut kee kann dech zwéngen mat eis zesammen ze schaffen,
wëlls du et awer selwer dann notz dem Mënsch seng stäerkste Waffen:*

Weis gudde Wëllen, Verständnis, Häerz a bësse Mutt.

fann Kompromässer, dat deet denger Situatioun mat Sécherheet ganz gutt.

*Erkenn zesummen mat denger Famill méi oder manner laang verbierge
Stärkten.*

sou deet iech an Zukunft näischt méi sou schnell fäerten.

*Probéiert a gitt iech wann méiglech eng weider Chance,
sollt et awer net sou klappen stinn mir prett an der Urgence.*

*Sollt dän doheem keng sécher Platz méi fir dech sinn,
dann kanns du berouegt wëssen dass et nach aner Optioune ginn.*

2. Remerciement

(Texte rédigé par Martine Dostert, psychothérapeute)

Remerciement de l'équipe du Refuge Péitrusshaus.

Nous remercions Caroline Ries d'avoir entrepris la rédaction du projet et la coordination de l'équipe du "Refuge Péitrusshaus" pendant plus de 8 ans.

Responsable et membre de l'équipe, nous avons apprécié les compétences professionnelles et personnelles que Caroline a pu apporter à ce projet. Le résultat de ce long travail se reflète par le fonctionnement actuel du service.

De par sa formation en tant qu'éducatrice graduée avec un master en « Straßenkinderpädagogik », elle a apporté une attitude bienveillante et empathique envers les clients et son équipe. De nombreux outils qu'elle a pu apporter ont été retenus et étaient essentiels au bon développement du service.

Elle a régulièrement motivé son équipe à participer à des formations, conférences et séminaires, lui permettant de se sensibiliser face aux thématiques que nous pouvons rencontrer au sein de notre travail.

Un bon équilibre entre la qualité de travail et la bonne ambiance au sein de l'équipe était une des principales préoccupations de Caroline.

Nous te remercions pour toute l'énergie que tu as investie dans ce projet, qui était ton "bébé" et nous te souhaitons une très bonne continuation sur le plan professionnel et personnel.

Ton équipe du Refuge Péitrusshaus.

3. Introduction

(Texte rédigé par Jessica Growen, éducatrice graduée)

L'équipe du Refuge Péitrusshaus subit sans cesse des changements au niveau de la législation, des attentes du public cible et de leurs familles, mais aussi des institutions du réseau social, et des partenaires en charge de l'application des lois. Il est donc indispensable que les membres de l'équipe puissent s'adapter à ces nombreux changements qui font évoluer notre travail, pour mieux répondre aux besoins de nos bénéficiaires. Nous devons également élargir et maintenir d'avantage les partenaires du réseau, car notre travail nécessite la collaboration des autres acteurs sociaux afin et d'amplifier nos moyens d'action dans la recherche de solution.

Pour citer quelques exemples de changements influents sur notre travail :

- En 2018, entre en vigueur la nouvelle loi sur la protection de la jeunesse et sur l'autorité parentale. Des formations sont prévues au début de l'année 2019, afin que chaque collaborateur soit informé au mieux des changements de procédure nous concernant et les éventuelles réorientations de travail avec les parents et familles.
- La même année est appliquée le nouveau règlement relatif à la protection des données personnelles, dit « RGPD ». Elle concerne la gestion des dossiers personnels et des données salariales des collaborateurs de Solidarité Jeunes a.s.b.l. et la gestion de nos dossiers internes au Refuge Péitrusshaus, contenant les données personnelles des jeunes mineurs en travail ambulatoire et hébergement, et des jeunes majeurs en travail ambulatoire. L'application rigoureuse de cette nouvelle loi est mise en place dès l'entrée en vigueur le 25 mai 2018 avec le soutien de notre direction.
- Les instances judiciaires, comme les Tribunaux, les Parquets et la Police, ont subi eux aussi des changements au niveau de leur organisation et de la répartition des tâches et du personnel. Ces changements ont eu une nette influence sur notre travail en collaboration avec ces instances sur différents niveaux.
Nous avons noté une augmentation des interventions de la police, car les Services de la police judiciaire en matière de protection de la jeunesse se sont décentralisés. Chaque région du pays disposerait maintenant de policiers formés dans ce domaine et sont donc mieux informés des possibilités et procédures d'hébergement de jeunes mineurs en situation de crise.

En corrélation avec ces changements cités, il est d'une importance primordiale que nous soyons visibles un maximum pour une palette élargie d'acteurs. La création d'un nouveau logo personnalisé pour le Refuge Péitrusshaus permet une nouvelle représentation graphique qui est désormais appliquée sur tous nos documents, nos affiches et flyers ainsi que sur internet. Nous espérons ainsi nous rendre plus visibles et afficher vers l'extérieur un repère visuel spécifiant notre service. Le site internet a été mis en ligne en langue luxembourgeoise et française. Le site est réadapté au fur et à mesure, pour fournir des données sur notre travail le plus précis possible. Nos informations sont consultables sur www.peitrusshaus.lu

Afin de suivre les évolutions de la société, notre équipe a participé à bon nombre de

formations, séminaires, colloques et conférences, concernant l'interculturalité, la radicalisation, la gestion de conflits, les deuils et pertes, la résilience et d'autres encore, qui seront précisées dans notre volet des formations de l'équipe.

En vu de garder notre visibilité sur le réseau social, nous avons participé à des journées d'échange et avons été présents avec un stand à certaines journées, comme de nouveau au « Teenage Dream » et au « Praxis und Kontakttag ».

Grâce à cette implication à préserver notre visibilité, nous avons, depuis l'ouverture officielle du Refuge Péitrusshaus en début 2012, accompagné 625 jeunes. En 2018, nous avons accompagné un total de de 126 jeunes.

4. Notre service

4.1 Nos missions

Le Refuge Péitrusshaus a été fondé par l'association Solidarité Jeunes a.s.b.l., ayant son siège au 123, rue Adolphe Fischer L- 1521-Luxembourg.

Le service a été constitué en 2011, sous le statut «accueil socio-éducatif en institution de jour et de nuit selon la formule accueil urgent en situation de crise psycho-sociale aiguë » (N°réf.EF/JN/UG/05). Il se distingue de par sa mission et de par ses objectifs des autres services existants sous ce statut. Il a démarré officiellement début 2012.

Sa mission est l'aide rapide et ponctuelle à des mineurs âgés entre 12 et 17 ans inclus, en situation de crise. Le service permet un accueil 24/24 heures ; 7/7 jours garanti par une équipe pluridisciplinaire et ce, pour une durée maximale de 5 jours ouvrables (une fois renouvelable). Le service est agréé pour un maximum de 12 jeunes (filles et garçons). Le travail d'accompagnement peut être réalisé en ambulatoire ou avec hébergement selon la situation du jeune.

Le Péitrusshaus avait eu le statut de «projet pilote au Luxembourg». Sa mise en place était/est supervisée et accompagnée par un comité de pilotage qui se compose des membres du Tribunal de la jeunesse, du Parquet, de la Police grand-ducale, du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et de la Ville de Luxembourg.

Le Refuge Péitrusshaus est l'unique service qui propose un accueil de crise à court terme «presque inconditionnel» et sur demande du jeune. Il travaille en étroite collaboration avec les services traditionnels (FADEP, Foyers d'accueils internes et externes, SLEMOS, SPOS) au Grand-Duché.

4.2 Le financement du service

Les frais de personnel et les frais de fonctionnement du Refuge Péitrusshaus sont couverts via une convention avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Comme il s'agit également d'une coopération avec la Ville de Luxembourg, celle-ci prend en charge les frais de location et les charges de la maison, sise au 43, boulevard de la Pétrusse.

4.3 Les objectifs

- Aide rapide en situation de crise (p.ex. jeune en fugue, mis à la porte, en conflit avec les parents, expulsé de l'école)
- Offrir au jeune et à sa famille une prise de recul face au conflit
- Gérer le plus calmement possible la situation de détresse avec les instances concernées
- Renouer le lien entre le jeune et sa famille
- Proposer des aides volontaires à la famille
- Elaborer des projets de vie avec le jeune et apporter une aide à ses questions
- Eviter des placements inappropriés ou précipités
- Proposer des entretiens familiaux et des suivis psycho-sociaux à court/moyen terme

4.4 Les principes

- La demande du jeune est au centre de l'intervention
- Participation active du jeune
- Confidentialité
- Aide volontaire
- Ecoute active
- Chaque crise peut apporter des changements positifs

4.5 Le personnel

En 2018, différents changements ont eu lieu dans l'équipe du Péitrusshaus:

Chargée de direction du Refuge Péitrusshaus, Caroline Ries, a cédé sa fonction au mois d'octobre 2018. Elle a été remplacée par Jessica Growen, éducatrice graduée, en fonction au Refuge Péitrusshaus depuis octobre 2017. Jessica avait, à cette époque, été engagée en complément à la tâche de Caroline Ries. Elle apporte des nouvelles connaissances au service, de par sa fonction antérieure dans le secteur policier, et dans sa fonction actuelle en tant qu'éducatrice graduée.

Martine Dostert (Psychologue Diplômée) a finalisé son diplôme de Thérapeute Familial.

Les nouveaux collaborateurs de 2018:

A partir de novembre 2018, une nouvelle collaboratrice Adrijana Gospic (psychologue diplômée, diplôme en hypnothérapie et actuellement en formation en arthérapie) reprend la tâche d'éducatrice graduée, étant de 10 heures, de Jessica Growen. Cette tâche consiste principalement à organiser et à encadrer les activités de loisir pour les jeunes du Refuge Péitrusshaus.

2 nouveaux collaborateurs à 4 pattes, Xeila (dit Scheyla) et Charly sont également accueillis. Xeila est une chienne de 5 ans, un mélange entre Border Collie et Appenzeller. A côté de son occupation au Refuge Péitrusshaus, son deuxième métier est le sauvetage à l'eau, qu'elle exerce avec passion et beaucoup de talent en collaboration avec sa maîtresse Jessica Growen.

Charly est un chien de 5-6 ans, venu de Roumanie au mois de septembre 2018. Il est un mélange de Teckel, Spitz. Charly se passionne très particulièrement pour sa maîtresse Martine Dostert, qui lui a offert une chance de vivre une vraie vie de chien au Refuge Péitrusshaus et dans son temps privé.



Un tout grand bienvenu à nos nouveaux collaborateurs du Refuge Péitrusshaus !

4.6 Organisation des tâches

Une partie de l'équipe s'occupe essentiellement de la coordination et du suivi psycho-social du jeune et de sa famille, et une autre d'avantage de l'hébergement au Refuge Péitrusshaus:

4.6.1 Suivi psycho-social

- Jessica Growen, éducatrice graduée, responsable du Refuge Péitrusshaus
- Cathy Meyer, assistante sociale
- Martine Dostert, psychologue diplômée, thérapeute familial
- Nicolas Colbach, assistant social

En general, ces intervenants remplissent les plages horaires entre 09h00 et 20h00 du lundi au vendredi, avec flexibilité adaptable entre 07h00 et 20h00. Les samedis, dimanches et jours fériés, les intervenants sont à tour de rôle en «disponibilité» pour assister l'éducateur de garde lors d'éventuelles urgences.

4.6.2 Encadrement et hébergement

Une autre partie de l'équipe assure l'encadrement des jeunes dans la maison 24/24 heures et 7/7jours:

- Benoit Weber, éducateur diplômé
- Claude Remackel, aide-éducateur
- Yannick Kocks, éducateur diplômé
- Cristina Andrade, éducatrice graduée
- Iranete da Fonseca, éducatrice diplômée

La permanence dure généralement de 10h30 au lendemain 11h00. Le roulement est organisé de la même façon que les roulements des foyers d'accueils classiques en s'appuyant sur la Convention collective du Secteur d'aide et social (SAS). La présence de l'équipe éducative est particulièrement importante lors du moment sensible de l'accueil du jeune. Le travail de l'éducateur consiste à mettre à l'aise le jeune à son arrivée et à prendre contact avec les parents, les écoles et le réseau social. En même temps, il s'occupe du bien-être des mineurs hébergés et propose des activités. Selon ses disponibilités, il contribue aux entretiens familiaux. Ces collaborateurs sont souvent les premiers interlocuteurs pour le jeune, sa famille et les professionnels. Les interventions pendant les heures de nuit, comme par exemple un accueil en urgence ou des contacts avec la police, ont lieu régulièrement.

4.6.3 Activités

Depuis octobre 2017, la tâche complémentaire de 10 heures/semaine a été utilisée afin d'organiser et d'encadrer des activités pédagogiques et de loisir pour les jeunes en crise. Adrijana Gospic a repris cette tâche de Jessica Growen en novembre 2018.

4.6.4 L'entretien dans la maison

Mme Rosa Pinto, femme de charge, s'occupe du ménage et de la cuisine au quotidien.

5. Analyse quantitative des données de l'année 2018

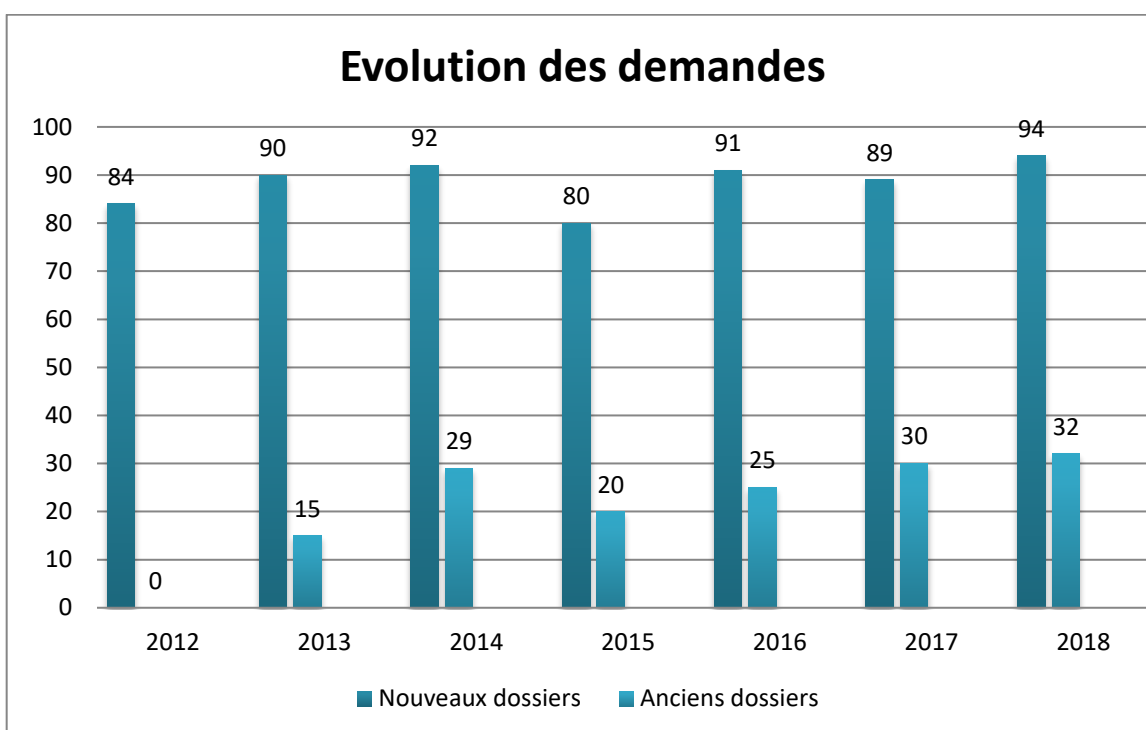
(Texte rédigé par Martine Dostert, psychothérapeute)

5.1 Analyse démographique de notre population

Depuis l'ouverture officielle du Refuge Péitrusshaus en début 2012, nous avons accompagné **625** jeunes.

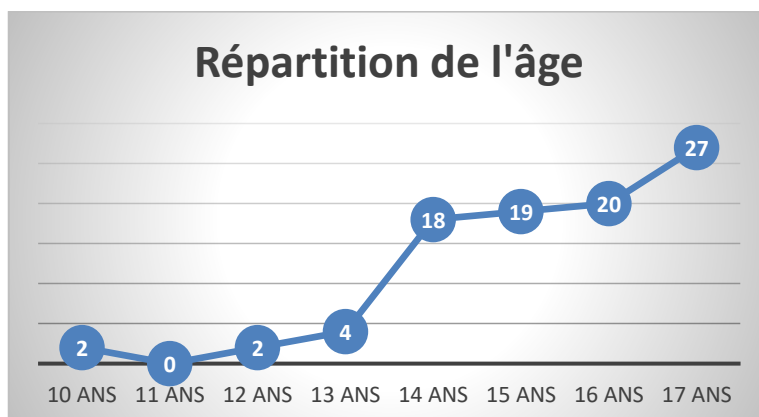
Durant l'année 2018, nous avons ouvert **94** nouveaux dossiers. A ceux-ci, s'additionnent 78 premiers contacts, qui n'ont pas encore eu de suite et **32** anciens jeunes qui se sont à nouveau manifestés au Refuge.

Au total, nous avons donc accompagné **126** jeunes en 2018.



Nous observons une constante au niveau de la fluctuation de sollicitation du service ; cette fluctuation varie néanmoins selon les mois.

Viennent s'ajouter aux mineurs que nous avons suivis, les jeunes majeurs âgés au maximum de 21 ans qui ont trouvé le chemin vers le Refuge Péitrusshaus. Le chapitre 6. donnera un aperçu sur le travail effectué avec cette population.

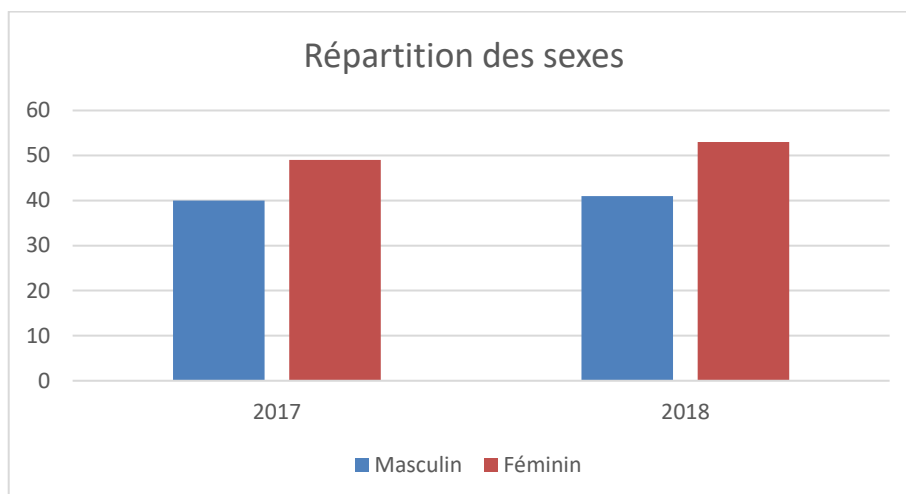


La majorité des jeunes qui se sont présentés au Refuge Péitrusshaus avaient entre 14 et 17 ans, avec un pic observé à 17 ans. Ce pic reste stable d'une année à l'autre.

Le service, plus spécifiquement le travail en hébergement, que nous proposons est ciblé sur une population âgée entre 12 ans et 17 ans inclus. Des demandes de jeunes, âgés de moins de 12 ans, sont tout-de-même adressées au Refuge Péitrusshaus, mais ne peuvent pas être traitées. Le travail avec eux est impossible, car ils vont encore à l'école primaire et ne savent/peuvent pas encore prendre le chemin de l'école seuls.

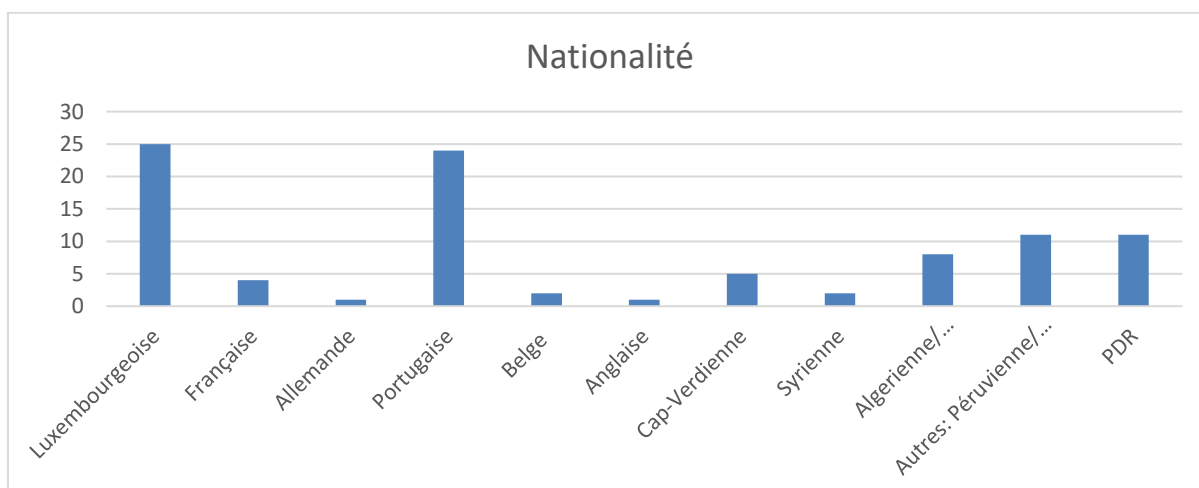
L'équipe n'a pas les disponibilités pour les accompagner, la permanence devant être assurée 24h/24h au Refuge Péitrusshaus. De plus, il n'est pas constructif pour le Peer-group (groupe de jeunes dans la maison) que les différences d'âges soient aussi importantes et les problématiques rencontrées trop hétérogènes.

En 2018, une collaboration de haute urgence avait été demandée pour deux jeunes de 10 ans. Avec la garantie de nécessité pour une seule nuit au Péitrusshaus, les jeunes ont pu être réorientés vers un endroit plus approprié. Ceci reste une exception absolue dans les situations de haute urgence.



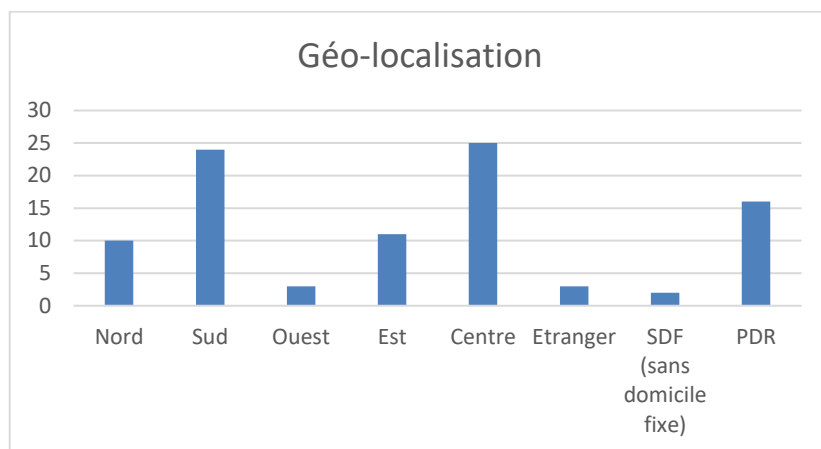
La majorité des demandes d'aides adressées au Refuge Péitrusshaus provient de filles. Nous pouvons tout-de-même percevoir que la tendance des garçons à poser une demande au Refuge augmente d'année en année.

Une fois le travail terminé, beaucoup de ces jeunes nous rendent visite. Certains viennent pour nous mettre au courant de la suite de leurs situations, d'autres nous remarquons ont un besoin de parler. Dans certains cas, une nouvelle demande se développe.

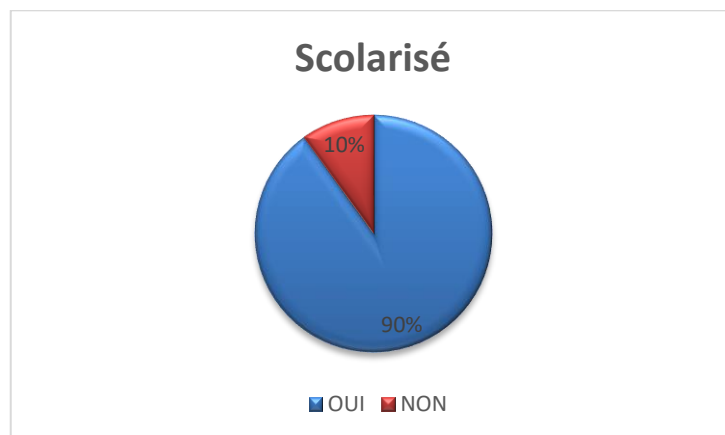


La majorité des jeunes accompagnés sont de nationalités luxembourgeoise et portugaise. Ce graphique présente un échantillon des différentes nationalités que nous rencontrons. La majorité des jeunes vient de l'Europe, certains des continents africain, américain ou encore asiatique.

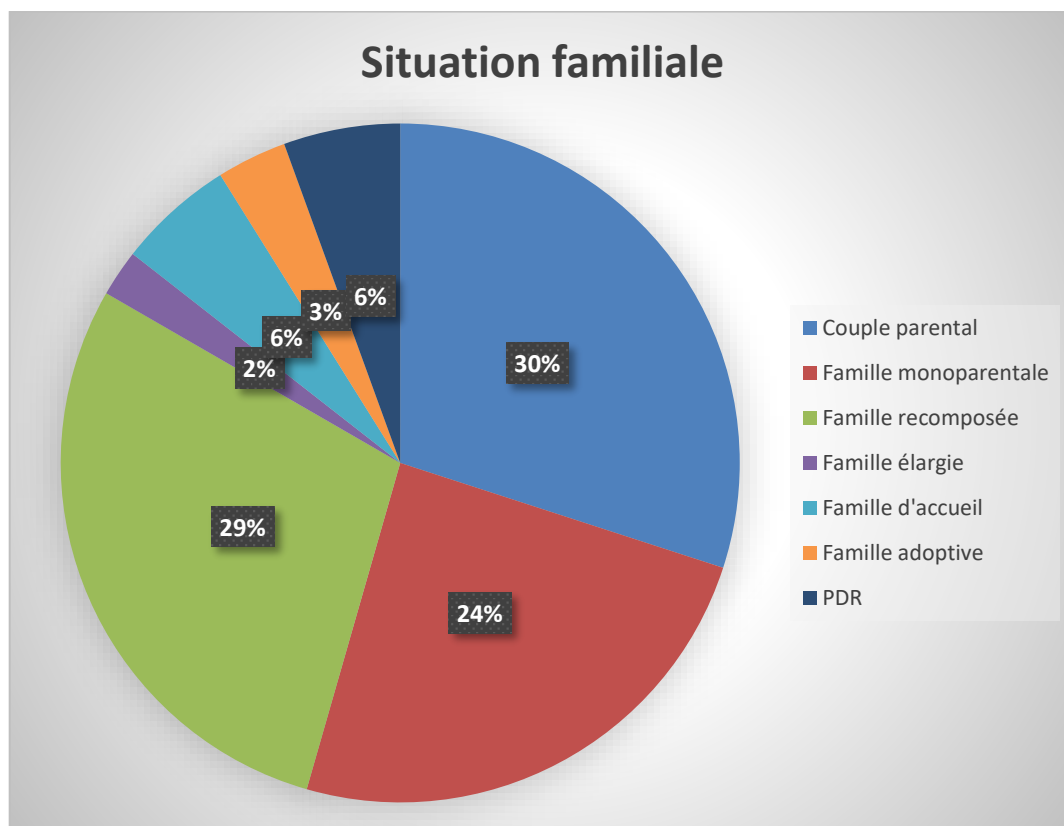
Confrontés aux diverses cultures et religions au sein de notre travail, nous devons garder une sensibilité et une ouverture d'esprit face à la différence. L'approche éducative peut différer en fonction des croyances.



La majorité des jeunes sont domiciliés au Sud et au Centre du pays. Une minorité est issue de l'Ouest et de l'Est du pays. Cela a déjà été observé les années précédentes.



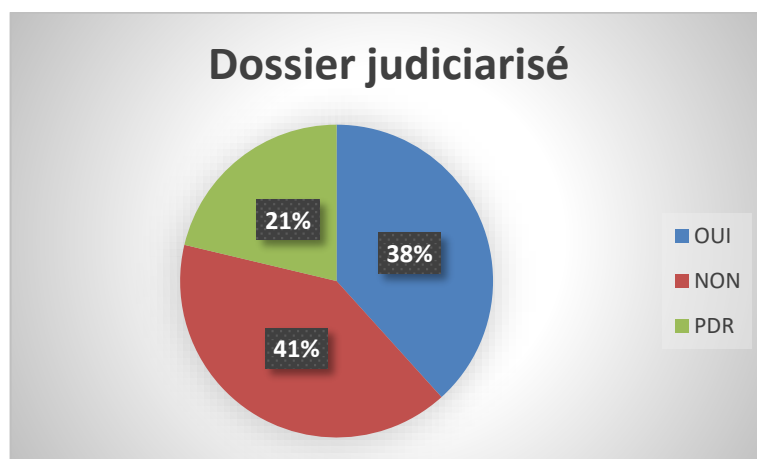
La tendance montre que la plupart des jeunes (90%) sont scolarisés (comme le prévoit la loi sur l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans). L'équipe du Refuge Pétrusshaus soutient les décrocheurs dans leur recherche d'une école ou dans la mise en place d'un projet personnel. La participation active des jeunes est demandée, ils sont responsabilisés pour prendre en main leur avenir. Ils sont soutenus, préparés et accompagnés, afin de gagner de l'assurance dans leurs démarches.



Ce graphique ci-dessus révèle la situation familiale des jeunes :

En 2017, nous avons constaté une prépondérance de jeunes vivants en famille recomposée. En 2018, nous constatons la même répartition qu'en 2016. La majorité des jeunes suivis vivent avec leurs parents biologiques, qui sont soit en couple ou bien vivent seuls avec l'un d'entre eux (monoparentale).

- 30% vivent avec les parents biologiques
- 24% vivent avec le père ou la mère biologique
- 29% vivent dans une famille recomposée, du côté du père ou de la mère
- 17% autres



Un des objectifs du Refuge Péitrusshaus est un travail sur base volontaire avec le jeune et sa famille. Nombreuses sont les familles, qui n'ont pas encore été soutenues dans les problématiques qu'elles rencontrent quotidiennement. 41% des jeunes n'avaient pas de dossier auprès du tribunal de la jeunesse en 2018 (cf. graphique de ci-dessus)

38% des situations étaient déjà judiciairisées ou signalées. Dans certains cas, un/e accompagnement/réorientation non judiciaire était encore possible. Pour d'autres, les juges de la jeunesse ont dû prendre des mesures en raison de l'envergure des problèmes rencontrés.

5.2 Problèmes exprimés et observés dans les familles

Pour définir les types de problématiques présentes dans notre population cible, nous avons regroupé les situations rencontrées de la façon suivante:

- **Conflit familial:**

Il s'agit de situations conflictuelles dans le milieu de vie du jeune. (Ex. problèmes de communication entre le jeune et ses parents, crise d'adolescence, le jeune demande une mise à l'écart temporaire pour apaiser la situation conflictuelle). Cette crise n'aboutit pas forcément à la rupture totale du jeune avec son milieu familial.

- **Violence physique et/ou psychique envers le jeune:**

Le jeune quitte son domicile pour se protéger d'un milieu de vie violent. (Ex : violence physique ; sentiment d'insécurité, sous contrôle, dévalorisation, humiliation, culpabilisation...).

- **Errance, précarité, abandon, négligence:**

Le jeune fugue de son milieu de vie, ne fréquente plus les cours, les parents négligent les besoins du jeune ou l'abandonnent.

- **Troubles physiques ou psychologiques du jeune/de l'entourage:**

Les parents ou/et le jeune présente(nt) certains troubles : un handicap physique, abus de substances illicites, parents qui ont dû être hospitalisés en urgence (hôpital ou psychiatrie...).

- **Problèmes liés à l'immigration ou d'ordre juridique :**

Parents incarcérés ou en attente de régularisation de leur séjour au Luxembourg.

	Fréquences
Conflit familial lié au lieu de vie (p.ex Foyer)	72
Violence physique et/ou psychique	38
Errance/précarité/négligence/abandon	9
Troubles physiques et/ou psychiques de l'entourage	6
Troubles physiques et/ou psychiques du jeune	18
Exploitation/traité	3
Problèmes liés à l'immigration ou d'ordre juridique chez le jeune et/ou son entourage	2
Autres	10
Effectif	158

Majoritairement, c'est suite à des conflits familiaux que les jeunes trouvent le courage de s'adresser, avec ou sans intermédiaire (ex. SePas, ...) au Refuge Péitrusshaus. Nombreux

sont ceux qui ont déclaré avoir été victime de violence physique et/ou psychique et qui ne désirent plus rentrer chez eux sur le moment.

5.3 Envoyeurs

Fréquences

Le jeune lui-même	20
Milieu familial (Parents, famille d'accueil/adoptive)	11
Secteur scolaire (SePAS, ALJ, Internat)	26
Secteur médical (Psychiatrie, hôpital, médecin)	0
Secteur psycho-social (Foyer d'accueil, service Impuls, service Streetwork)	13
Secteur judiciaire (SCAS, police, parquet, Tribunal de la jeunesse)	21
Personnes de ressource	7
Autres	1
Effectif	99

En 2017, les envoyeurs principaux étaient le secteur scolaire, le secteur psycho-social et le secteur judiciaire.

En 2018 le secteur psycho-social a moins orienté vers le Péitrusshaus et les jeunes ont plus souvent venus par eux-mêmes.

Il est à remarquer qu'un nombre non négligeable de jeunes est orienté vers le Refuge Péitrusshaus par plusieurs envoyeurs (SePAS, ami(e)s, police,...). Ils sont souvent orientés par un autre service ou une autre personne, quand les jeunes décident de passer une 2ème ou 3ème demande au Péitrusshaus.

5.4 Contacts et démarches entrepris lors des différents suivis psycho-sociaux :

Fréquences

Parents	74
secteur scolaire	31
Services sociaux et/ou psychologiques	30
Secteur judiciaire	56
Secteur de santé	1
Foyers internes/externes	23
Réseau jeune	3
Autres	3
Effectif	221

Sur les 94 nouveaux dossiers, nous avons entrepris 221 contacts téléphoniques/démarches.

Lorsqu'une demande d'hébergement est adressée au Refuge Péitrusshaus, nous prenons en premier lieu contact avec les responsables légaux (74 fois), (majoritairement les parents). Leur accord est indispensable pour qu'un hébergement puisse avoir lieu.

Un échange intense est également nécessaire avec les professionnels du réseau, qui travaillent ou qui ont déjà travaillé avec la famille.

Ces échanges permettent d'avoir une vue plus complète d'une situation et sur ce qui a déjà été proposé à la famille et au jeune en particulier. Nous allons ainsi à la rencontre des familles et nous veillons à minimiser le risque de double emploi.

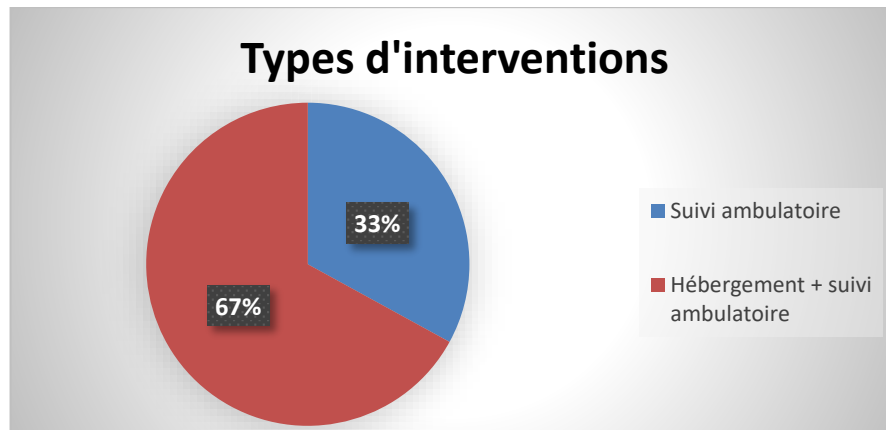
Le secteur judiciaire reste, comme en 2017, un collaborateur principal. Une hausse supplémentaire est observée pour l'année 2018.

5.5 Les solutions trouvées après hébergement :

Retour au domicile avec suivi (psy/social) au Péitrusshaus	35
Retour au domicile sans suivi (psy/social) au Péitrusshaus	5
Placement judiciaire en foyer externe à S-J	8
Placement judiciaire en foyer interne à S-J	5
Placement volontaire en foyer externe	1
Placement volontaire en foyer interne	2
Personnes de ressources	3
Renvoi	5
Retour à domicile avec suivi (psy/social) externe	0
Retour dans la rue, squat, fugue	5
Autres	6
Total sur les hébergements	75

Nous observons que la plupart des jeunes sont retournés au domicile familial avec un suivi ambulatoire à court/moyen terme proposé par le Péitrusshaus. Pour ceux qui sont retournés sans suivi, une partie était en attente d'une place dans un foyer interne ou externe à Solidarité Jeunes a.s.b.l.

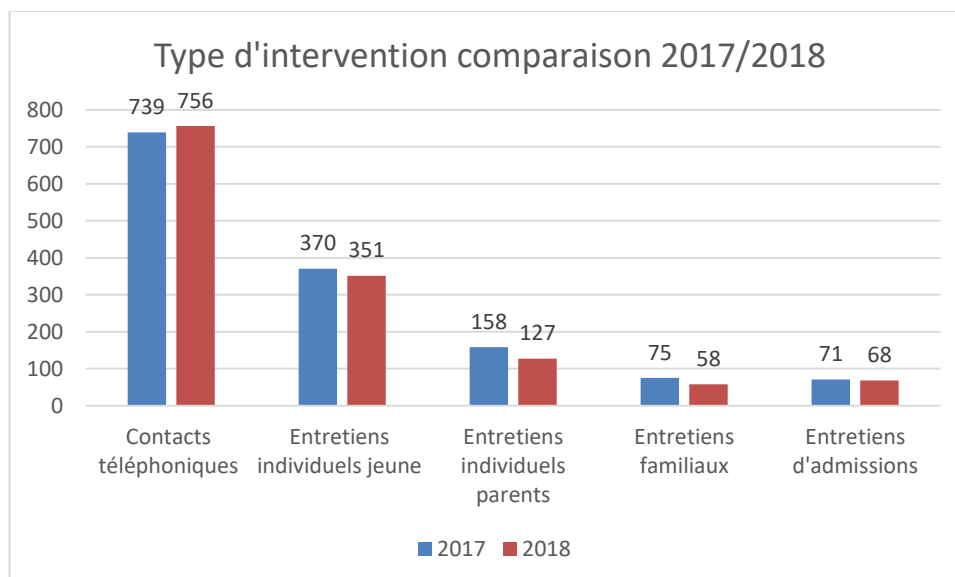
5.6 Types d'interventions



67% (63 jeunes) des demandes adressées au Refuge Péitrusshaus étaient des demandes d'hébergement qui ont abouti à un travail ambulatoire en phase finale.

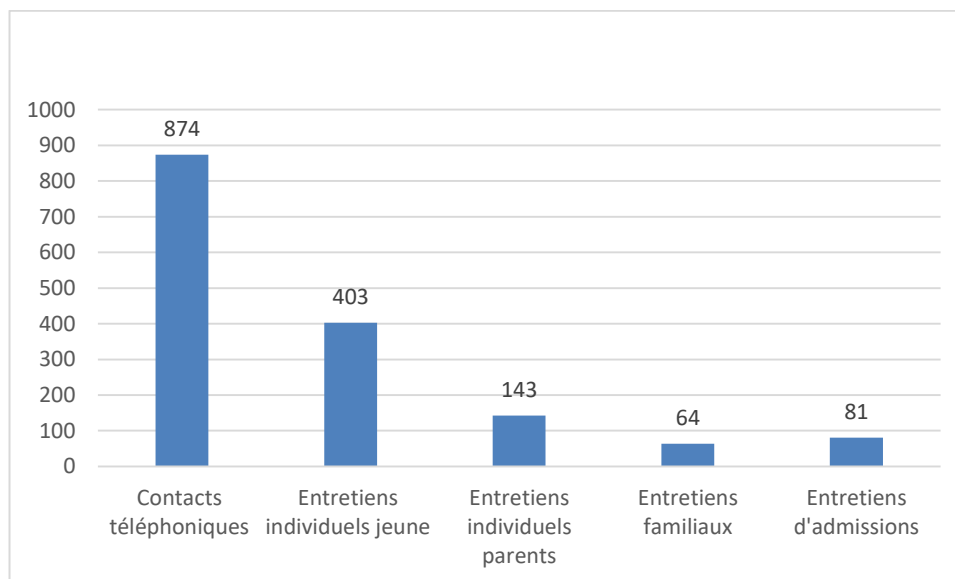
33% (31 jeunes) des jeunes demandent d'être suivis uniquement en ambulatoire, ce qui signifie qu'ils sont venus à des entretiens, planifiés, ciblés à leur demande et à leurs besoins avec l'un de nos intervenants sociaux.

Les demandes d'aide adressées par les jeunes en 2018 ont vu un changement par rapport à l'année 2017. Le volet ambulatoire a été sollicité plus souvent, 33% (31 jeunes) contre 20% (18 jeunes) en 2017.



Sur ce graphique nous comparons les types d'interventions qui ont eu lieu en 2017 à ceux de 2018. Nous pouvons constater une augmentation des interventions au niveau des contacts téléphoniques pour 2018.

À ces interventions, il faut ajouter 32 jeunes, déjà en contact avec le service les années précédentes pour un soutien et un accompagnement. En prenant compte ces « revenants », les interventions se présentent comme suit pour l'année 2018:



Pour avoir une représentation encore plus complète des interventions en 2018, il faudrait ajouter les 1^{ers} contacts restés sans suite au nombre de 78 jeunes.

Les 1^{ers} contacts sont faits soit par le jeune lui-même, soit par une autre personne (Parents, ami(e)s, personnes ressources) soit un autre service (SePAS, police, service streetwork,...). Le passage direct au Refuge Péitrusshaus avec ou sans rendez-vous est également une possibilité.

5.7 Données relatives au travail en hébergement

5.7.1 Nouveaux jeunes hébergés

63 nouveaux jeunes ont été hébergés au moins 1 fois au Refuge Péitrusshaus en 2018.

Concrètement, 7 de ces **63** jeunes avaient demandé à être accueillis pour une 2^{ème}, 3^{ème} ou 4^{ème} fois, ce qui fait un total de 75 hébergements.

Voici la répartition :

1 hébergement	2 hébergements	3 hébergements	4 hébergements
56 jeunes	4 jeunes	1 jeune	2 jeunes

La durée moyenne des séjours était de **10,84 jours** (7,43 jours ouvrables). Nous observons une légère augmentation par rapport à 2017.

Le concept prévoit un séjour de 5 jours ouvrables, une fois renouvelable. Confronté à la réalité du terrain, il nous est quelques fois difficile de trouver une aide familiale, un suivi individuel pour le jeune ou encore une place dans un foyer dans les délais prévus.

47% des nouveaux jeunes sont retournés à leur domicile après leur hébergement au Refuge Péitrusshaus.

Les changements que la famille aimerait mettre en place demandent souvent énormément d'efforts de la part de chaque membre. Notre mission, avec l'aide des entretiens de feedback (suivi ambulatoire) après un hébergement, est de voir en détail avec la famille ce qui a bien fonctionné après un retour à domicile du jeune et ce qui demande à être retravaillé. La famille est sensibilisée et renforcée positivement.

5.7.2 Anciens jeunes hébergés

9 anciens jeunes ont demandé à être hébergés en 2018.

Voici la répartition :

1 hébergement	2 hébergements	3hébergements
7 jeunes	1 jeune	1 jeune

La durée moyenne des séjours était de **11,78** jours (8,44 jours ouvrables). La durée des séjours reste supérieure par rapport aux nouveaux jeunes, mais une baisse est observée par rapport à 2017 (15,8 Jours; 11,2 Jours).

Pour finir, nous comptons 75 hébergements pour les nouveaux jeunes et 12 hébergements pour les jeunes déjà venus au Refuge. En total, cela nous fait **87 hébergements pour l'année 2018**.

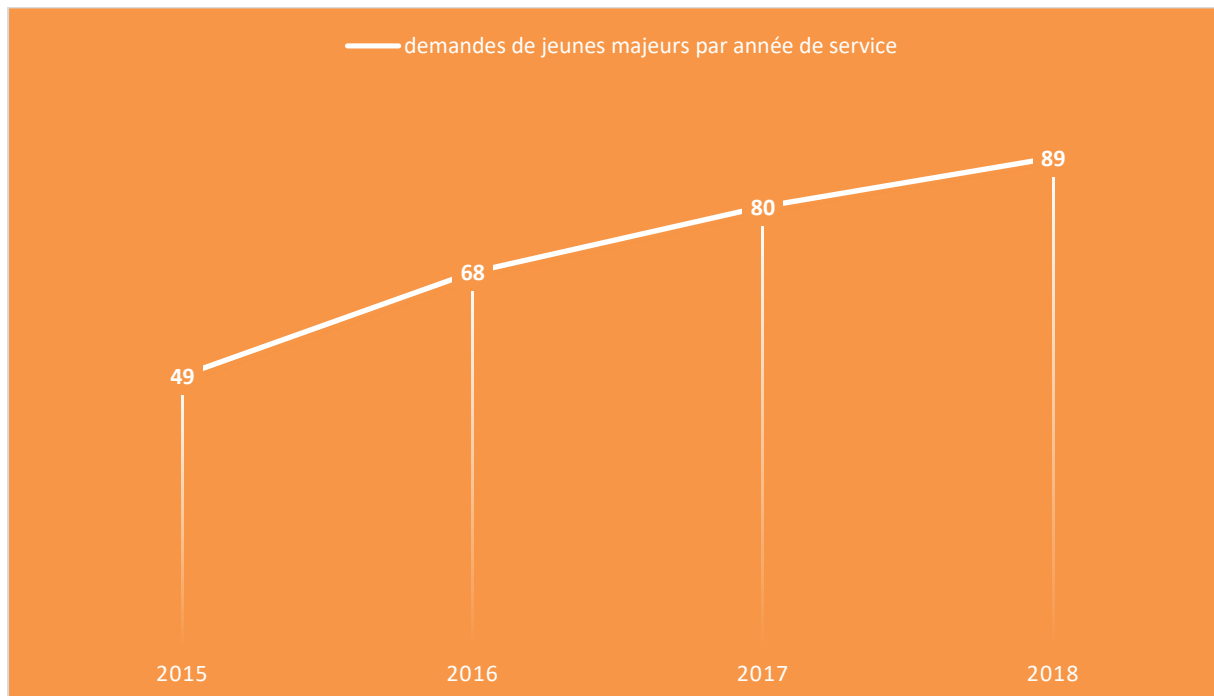
6. Données statistiques jeunes majeurs 2018

(Texte rédigé par Nicolas Colbach, assistant social)

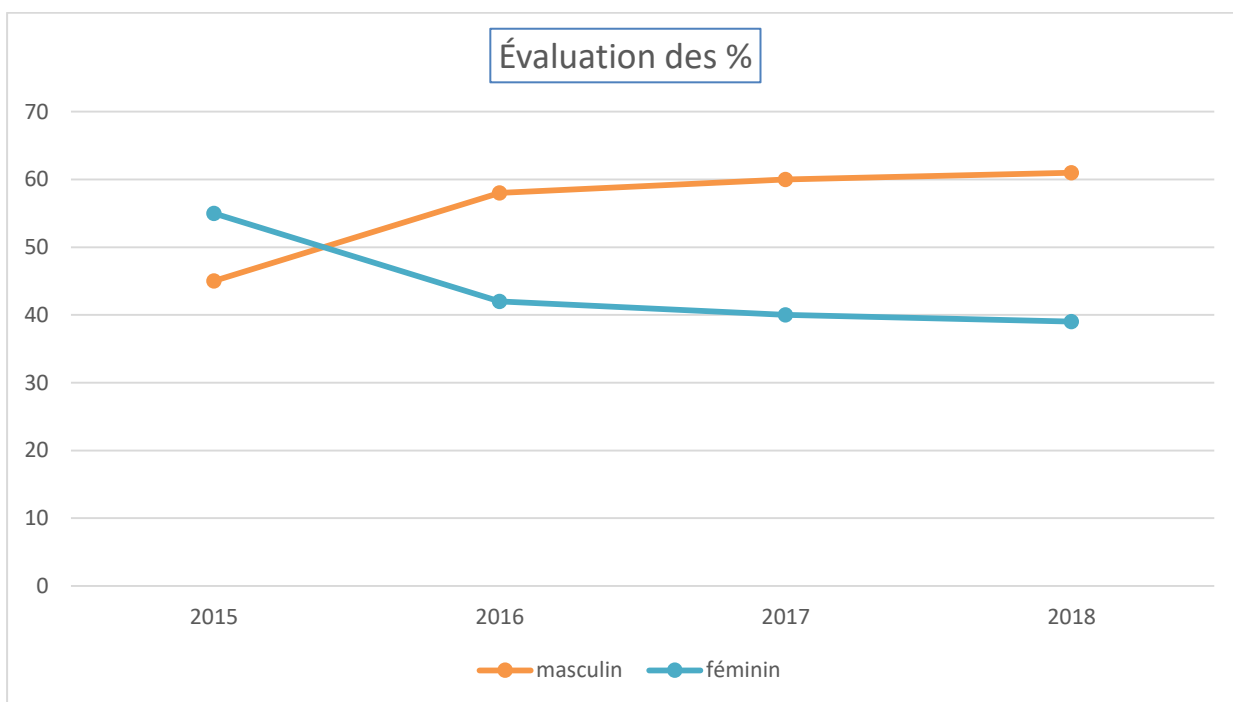
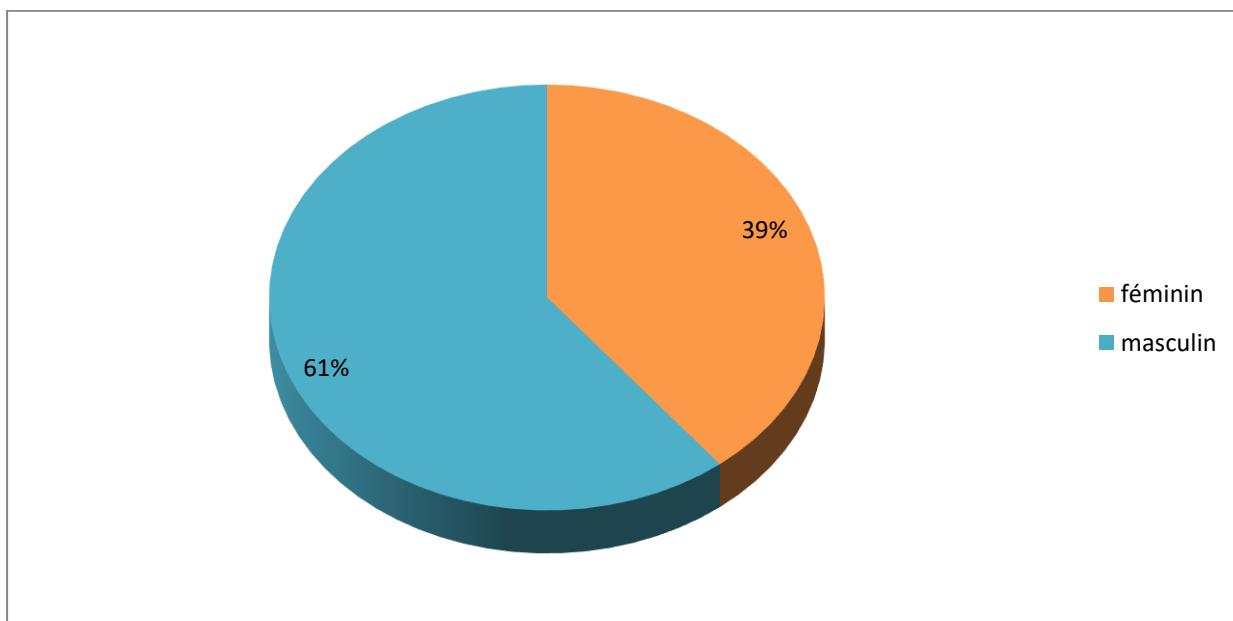
Le Refuge Péitrusshaus a continué en 2018 à accompagner des jeunes majeurs, en se limitant à un travail ambulatoire avec eux. Le travail avec les mineurs en situation de crise restant toujours prioritaire, cette population cible âgée de 18 à 21 ans, ne peut pas profiter d'un hébergement en urgence au Péitrusshaus.

Le passage à la majorité est souvent vu comme un « remède à tout » par les jeunes, comme un pas vers la « grande liberté ». Ils ne semblent pas se rendre compte des nombreuses responsabilités et obligations qui peuvent les submerger et qui, souvent, engendrent le contraire, c.-à-d. plus de soucis et de difficultés à surmonter. Leur maturité cognitive et comportementale ne reflète pas toujours leur « état d'adulte ». Bien que les parents de ces jeunes majeurs ne soient légalement plus responsables, ces jeunes continuent à avoir besoin d'un soutien stable et continu, ainsi que d'une ressource fiable aussi bien au niveau émotionnel que matériel. Il arrive que ces jeunes soient laissés à eux-mêmes pour franchir cette étape tellement importante qu'est la majorité. Afin de les aider à franchir ce cap vers l'âge adulte, le Refuge Péitrusshaus essaie de répondre à leurs besoins et leur offre en urgence, soutien et écoute, réponse aux besoins primaires, aide administrative ou encore une orientation vers des services adaptés.

En 2018, nous avons eu 89 demandes de jeunes majeurs. Ce chiffre reste en augmentation par rapport aux années précédentes et démontre la nécessité de ce service. Par rapport à 2015, première année d'ouverture du Peitrusshaus envers cette population, nous constatons une augmentation de 44%.

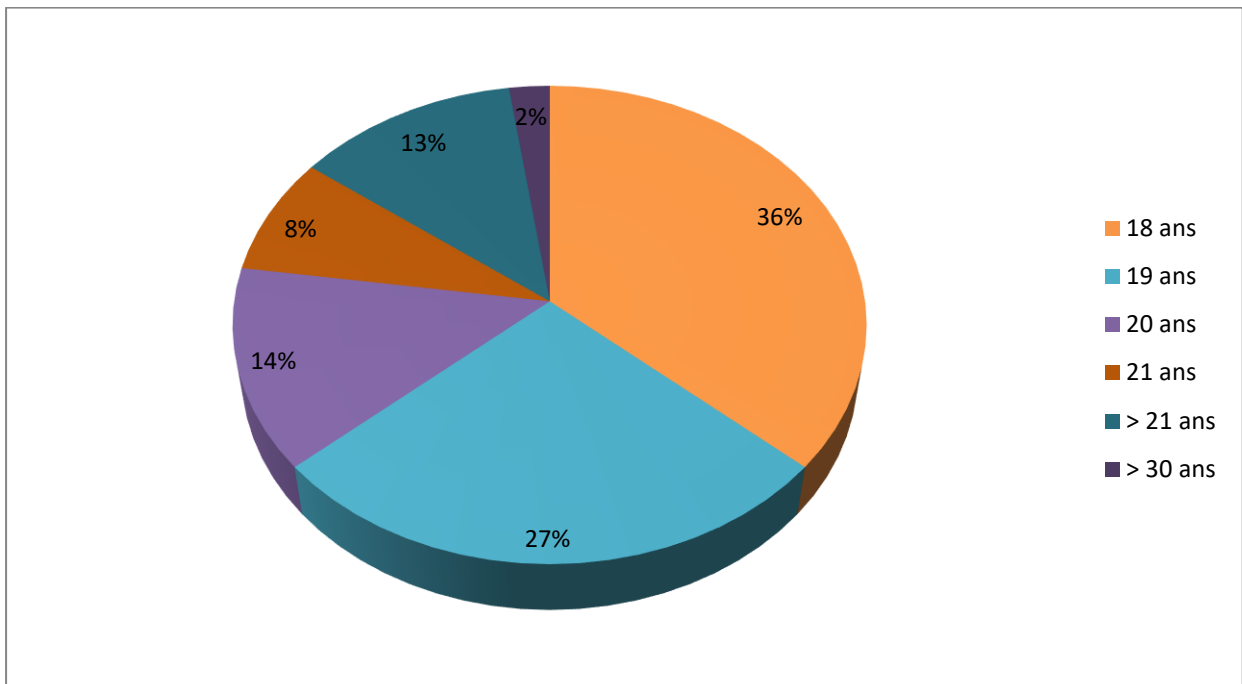


6.1 La répartition des sexes



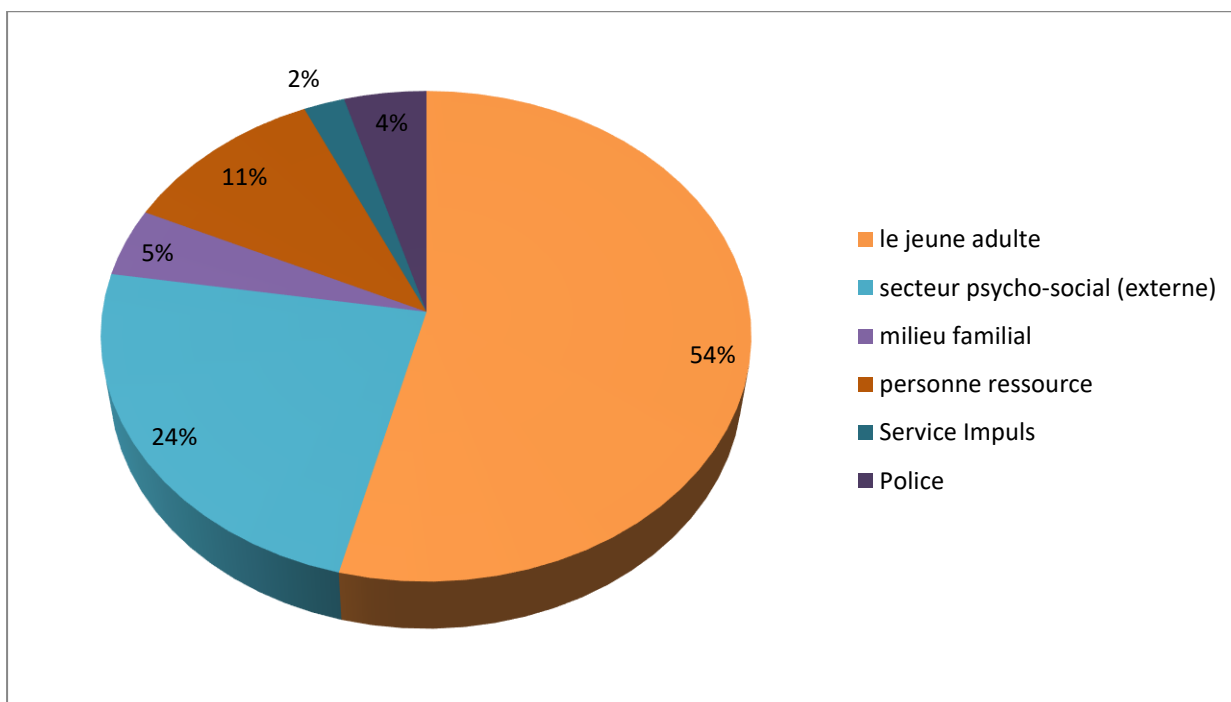
A part la première année de prise en charge de jeunes majeurs, les jeunes hommes ont toujours eu plus tendance à demander du soutien au Peitrusshaus que les jeunes femmes. Avec 54 contre 35 demandes en 2018, la différence s'est encore un peu plus prononcée. Cette situation est inverse par rapport aux mineurs (cf. page 16), où les demandes de filles sont plus nombreuses que celles des garçons.

6.2 La répartition d'âge



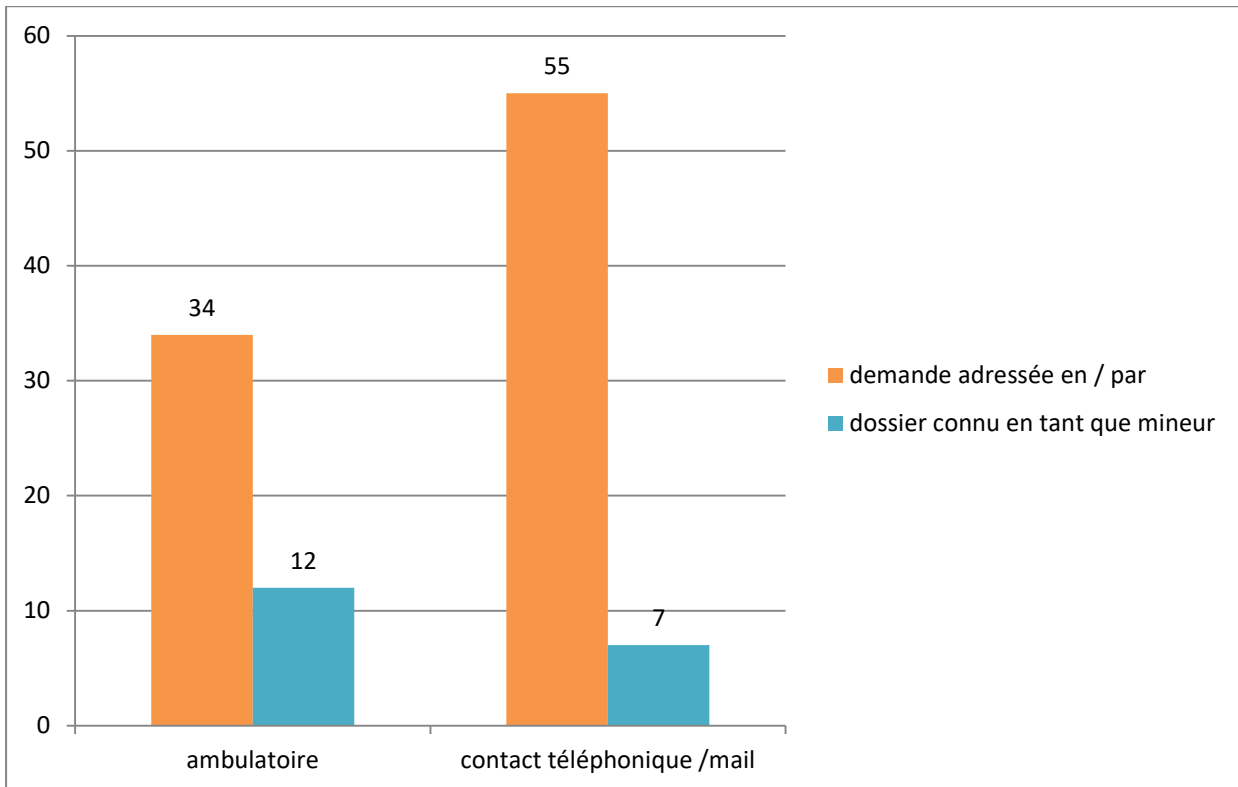
La répartition d'âge ressemble à celle de 2017: la majorité (85%) du travail s'effectue avec des jeunes majeurs âgés entre 18 et 21 ans (75 des 89 demandes). Chez les plus de 21 ans, l'accompagnement se limite en général à un simple contact téléphonique et/ou une ré-orientation vers d'autres services plus adaptés. Comme prévu dans le concept du Peitrusshaus, l'équipe arrive à respecter la limite d'âge de 21 ans pour le travail avec les majeurs. La moyenne d'âge se situe à 19,15 ans et reste ainsi dans la moyenne de 2017 (19,4 ans).

6.3 Les envoyeurs



Tout comme pour l'année 2017, la plupart des jeunes majeurs s'adresse en 2018 au Peitrusshaus de leur propre initiative, sans être orientés par un intermédiaire. Comme pour les mineurs, le Peitrusshaus a pour but de toucher directement les jeunes majeurs en situations de crise et le fait que 48 demandes (54%) proviennent des jeunes-mêmes, montre que le service arrive à atteindre sa population cible. Cette statistique est certainement favorisée par le fait que 12 de ces 48 jeunes, ont déjà connu le Refuge en tant que mineur.

6.4 La prise en charge des jeunes majeurs

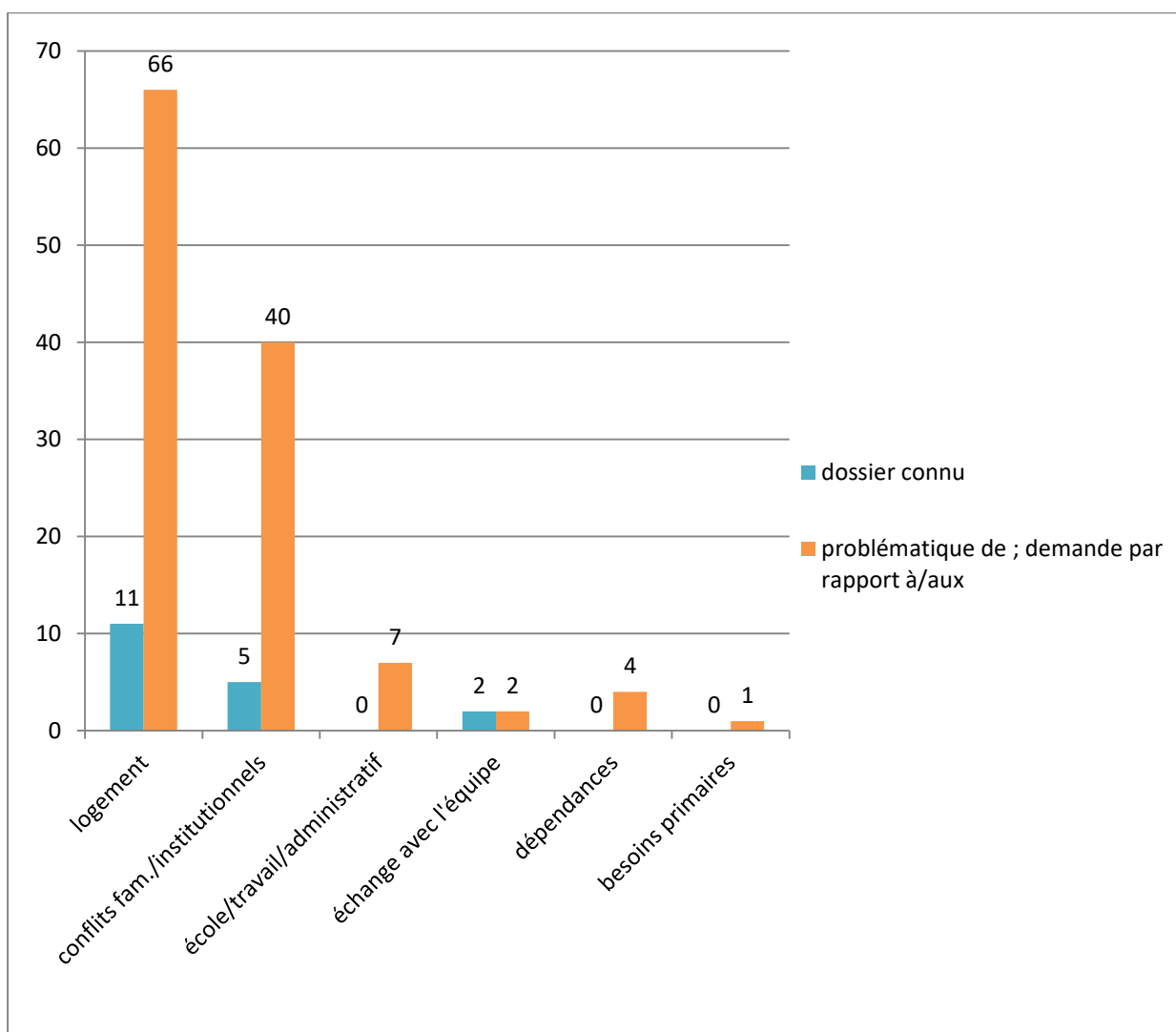


Pour 2018, nous constatons une augmentation des passages en ambulatoire (34 contre 26 en 2017), tandis que les contacts par téléphone et/ou par mail sont restés stables (55 contre 54 en 2017).

Même si le volet ambulatoire chez les mineurs est en augmentation cette année par rapport à 2017 (de 18 à 31 dossiers / cf. page 23), il reste intéressant de constater que le travail ambulatoire avec les majeurs prend toujours une toute aussi grande ampleur avec 34 passages en ambulatoire.

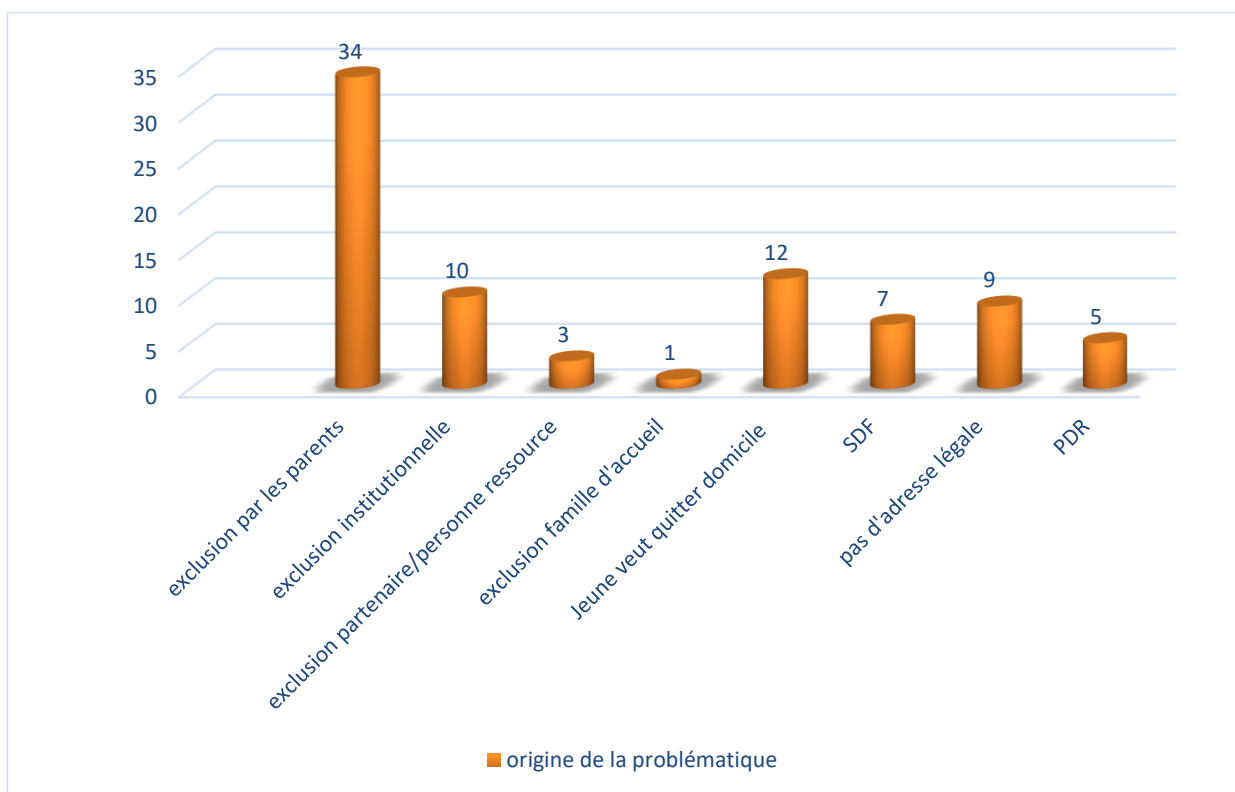
Le nombre de dossiers connus (19) est en forte augmentation par rapport à l'année précédente (7). Les mineurs continuent donc à avoir recours aux offres de l'institution après leur passage à l'âge adulte, ce qui démontre qu'une relation de confiance stable peut bel et bien se construire lors d'un hébergement en urgence de 5 à 10 jours ouvrables.

6.5 Les problématiques (plusieurs réponses possibles)



Tout comme pour les mineurs en situation de crise, les jeunes majeurs présentent des problématiques multiples et reliées : difficultés à l'école ou au travail, consommation de substances illicites par le jeune ou dans son entourage, des soucis à achever des démarches administratives à l'âge adulte etc. Ceci sont de multiples éléments qui peuvent mener à un conflit familial et/ou institutionnel et finalement à une mise à la porte du jeune majeur. Ces conflits vont souvent de pair avec une perte de possibilités de logement temporaire ou définitive, ce qui reste en 2018 la problématique la plus répandue chez les jeunes majeurs qui s'adressent au Peitrusshaus (81% en 2017 et 74% en 2018).

6.6 Explicatif de la problématique « logement » (plusieurs réponses possibles)



Ce graphique confirme la tendance de 2017 :

Beaucoup de parents excluent leurs enfants majeurs du domicile (51%).

Le nombre de jeunes qui prennent l'initiative de quitter leur domicile est resté stable à 12 (18%), tandis que ceux qui se voient confrontés à une exclusion institutionnelle sont plus nombreux qu'en 2017 (10 au lieu de 6, 15%).

Nous avons rajouté, pour le rapport d'activités 2018, les rubriques « exclusion par le partenaire ou personnes ressource » et « exclusion famille d'accueil ». Ceci afin de montrer qu'une partie non négligeable de jeunes majeurs a déjà fait des efforts pour trouver des solutions à sa problématique « logement » (intégration d'un logement encadré, activation du réseau amical et familial, placement en famille d'accueil en tant que mineur...), avant de solliciter le soutien du Peitrusshaus. L'échec de ces solutions le rend d'autant plus difficile pour le jeune majeur de trouver d'autres « remèdes » par après, car le réseau social luxembourgeois continue à manquer cruellement de solutions adaptées aux problèmes de logement en urgence pour les jeunes majeurs.

Le graphique montre que le Peitrusshaus se voit de plus en plus confronté à des jeunes majeurs sans domicile fixe (SDF) et/ou sans adresse légale (3 à 5 en 2017 et 7 à 9 en 2018). Le jeune majeur ne semble pas avoir droit à beaucoup d'erreurs, avant d'avoir fait le tour des propositions de solutions de la part du réseau social et de se retrouver finalement à la rue.

6.7 Cas pratiques

Afin d'illustrer au mieux un tel parcours, voici la description de deux situations réelles de jeunes majeurs, rencontrées au Peitrusshaus.

Max, de nationalité luxembourgeoise, d'origine italienne, 19 ans

Le jeune a été orienté vers nous en décembre 2018 par un travailleur social du Service Impuls de Solidarité Jeunes, où il cherche du soutien pour régler sa consommation de cannabis. L'objectif de cette orientation était de soutenir le jeune pour introduire une demande pour un logement encadré (projet d'autonomisation) auprès de l'Office National de l'Enfance. Du jeune, nous apprenons qu'il s'est vu mettre à la porte par son père à 18 ans et que depuis lors, il essaie de prendre sa vie en main sans soutien familial. Ayant terminé une 9^{ème} pratique, il a su trouver un travail à durée déterminée, qui lui a permis de louer un studio. En septembre 2018, son contrat de travail a pris fin et le manque de moyens financiers ne lui a plus permis de payer la location du studio, qu'il a finalement dû quitter. Avec le soutien de l'Office Social, il a pu profiter des bons d'hébergement en urgence pour les auberges de jeunesse (système instauré depuis 2016) pour un mois. Pendant ce mois il a introduit plusieurs Projets d'Autonomisation auprès de l'ONE, qui ont à chaque fois été refusés avec l'argument qu'il s'agit d'une simple problématique de logement et que le jeune est trop autonome pour pouvoir solliciter le soutien d'une équipe éducative d'un logement encadré. La seule piste qui lui a été recommandée est celle du Foyer Ulysse, ce qui a choqué le jeune car il ne se voit pas comme un sans-abri et veut à tout prix éviter d'être confronté à cette population.

Tous ces refus ont fait que la période maximale d'un mois en hébergement d'urgence à l'auberge de jeunesse a vite été atteinte et que le jeune se retrouve, en plein hiver, sans solution adaptée.

De son côté, il a pris l'initiative de contacter le Foyer Roc de Solidarité Jeunes, qui a vu le jeune en entretien et qui a donné ensuite un accord de principe pour l'accueillir. Or, une telle admission passe de nouveau par un Projet d'Autonomisation à envoyer à l'ONE, que le jeune a de suite rédigé avec notre soutien le jour de notre rencontre en décembre.

En attendant une réponse de l'ONE, il restait au jeune l'unique option de mobiliser son réseau amical, afin de trouver des endroits où dormir.

Amadou, de nationalité sénégalaise/portugaise, 19 ans

Orienté par l'ONE, le jeune s'adresse à nous par téléphone en hiver 2018, avec la demande d'un hébergement en urgence. Déjà au téléphone nous avons dû lui expliquer qu'un hébergement en tant que majeur est impossible chez nous, et nous lui proposons de passer quand-même en entretien le jour même, afin de l'orienter au mieux.

En entretien, nous apprenons du jeune qu'il a vécu au Luxembourg avec son père, mais que la relation avec ce dernier est devenue conflictuelle depuis qu'il a atteint l'âge de la majorité. Les conflits sont allés tellement loin, que le père a forcé son fils à l'accompagner dans leur pays d'origine pour les vacances d'été, et qu'il l'a laissé là-bas, en lui enlevant son passeport et d'autres documents d'identité. Le jeune a refusé d'abandonner son rêve de faire sa vie en Europe et il a effectivement réussi à revenir au Luxembourg en refaisant des papiers d'identité portugais. Depuis son retour, il y a un mois, il a réussi à avoir une adresse de référence par l'Office Social de son ancienne commune de résidence. Cette adresse lui a permis de faire, entre autre, une demande auprès de l'Étape 21 de la Wunnengshëllef (pour des jeunes majeurs qui ne sont plus scolarisés). Il est en contact avec son frère aîné, qui habite également au Luxembourg, mais où le propriétaire du logement refuse d'accepter qu'Amadou y loge également. La nuit passée, il a pu être hébergé par un ami, où il ne veut d'ailleurs pas retourner pour éviter que ce dernier rencontre des soucis. À la recherche d'un logement en urgence, en attendant que d'autres pistes s'ouvrent suite aux demandes qu'il a faites, il s'est adressé à l'ONE. Il a eu la recommandation d'essayer la piste du Péitrusshaus et celle du Foyer Ulysse, avant de profiter des bons d'hébergement en urgence pour les auberges de jeunesse, car il n'en pourrait profiter qu'une seule fois. Si ces pistes n'aboutiraient à rien, il pourrait retourner à l'ONE pour quand-même profiter des bons.

Surpris par cette orientation de l'ONE, nous faisons un mail à la personne de contact pour expliquer les raisons pourquoi un majeur ne peut pas être hébergé au Péitrusshaus : agrément avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse pour héberger uniquement des mineurs. Il n'est pas non plus dans l'intérêt des jeunes de mélanger des mineurs en situation de crise avec des jeunes majeurs en crise.

En donnant au jeune les explications concernant le Foyer Ulysse, il se rend compte que ce n'est pas une orientation adaptée à sa situation. Il lui reste donc la piste des bons pour les nuits à l'auberge de jeunesse, ce qui nous semble absolument adapté à la situation d'urgence de ce jeune. Il s'avère d'ailleurs que la personne de contact de l'ONE n'est plus disponible le jour même, pour qu'Amadou puisse y retourner. Nous essayons en vain également de joindre un professionnel à l'Office Social où le jeune dispose de son adresse de référence, qui pourrait également établir les bons d'urgence. Le jeune risque d'ailleurs de passer la nuit dehors, avec une prévision météo qui annonce des températures de -5 degrés.

Finalement, avec le soutien du secrétariat de l'ONE, nous arrivons à joindre un autre professionnel à l'ONE qui, après explication de la situation, se montre prêt à recevoir le

jeune de suite pour lui remettre les bons en question.

Le Péitrusshaus reste disponible en ambulatoire pour Amadou et lui offre de passer en journée pour une réponse à ses besoins primaires : manger, boire, prendre une douche, laver les vêtements etc.

Dans les deux cas, nous constatons que les jeunes majeurs ont pris leurs responsabilités afin de trouver une solution à leur problématique. Il reste à se poser la question si le réseau social luxembourgeois détient les moyens adéquats, voire s'il se donne les possibilités et outils nécessaires afin de répondre convenablement à des demandes pareilles.

7. Les activités proposées aux jeunes en 2018

(Texte rédigé par Adrijana Gospic, tâche éducatrice graduée)

Quitter la maison perturbe sérieusement la vie et la routine de nos jeunes.

L'organisation des activités pour les jeunes est une partie très importante du travail, car nous essayons de leur fournir une continuité dans leur vie quotidienne. Ces activités sont toujours bien réfléchies, étant donné que nous voulons offrir à nos jeunes, la possibilité de laisser de côté leur cadre habituel où l'on parle des problèmes, pour leur offrir une sorte de distraction pour qu'ils puissent faire d'autres choses. Les activités sont organisées le samedi pendant l'année scolaire, tandis que pendant les vacances scolaires, nous aspirons à les organiser plus souvent aussi en semaine.

Les activités que nous organisons pour les jeunes sont divisées en trois groupes principaux. Nous essayons de les combiner en faisant au moins 2 activités par week-end.

Le premier groupe d'activités est constitué d'activités sportives, car nous croyons en la devise « Anima Sana in Corpore Sano ». Même dans les moments difficiles, le sport peut leur permettre de se libérer du stress et de se détendre, et nous essayons de leur apprendre les bienfaits de l'activité physique régulière.

Dans ce contexte, au cours de la dernière année, nous avons organisé des visites au gymnase, des cours de yoga, nous avons fait du patinage sur glace et de longues promenades dans la nature et dans les parcs animaliers. Avec l'arrivée du beau temps, nous prévoyons d'organiser davantage d'activités en plein air.

Le deuxième groupe d'activités est constitué d'activités éducatives que nous organisons en suivant attentivement ce que notre pays a à offrir. Nous suivons régulièrement des expositions, manifestations, présentations et démonstrations intéressantes pour aider les jeunes à apprendre encore de ce qui se passe actuellement dans le pays, à apprendre sur le monde qui nous entoure et éventuellement pour les aider à découvrir de nouveaux loisirs et intérêts.

Dans ce cadre, en 2018, nous avons organisé des visites au MUDAM (les expositions : « Spaceship » de Susumigu Shingu, «Apparence» de Jeff Wall, et le spectacle de danse contemporaine de Trajal Harrell) ; au Musée de l'Histoire naturelle (les expositions permanentes et l'exposition de Michael Benson 'Otherworlds') ; au Centre des sciences. Nous sommes également allés aux cinémas, à la manifestation Researchers Days à la Rockhall et aux marchés de Noël de la ville de Luxembourg et d'Esch sur Alzette.

Le troisième groupe d'activités est constitué d'activités créatives organisées par nous ou par d'autres organisations sous forme de différents ateliers. Dans cet objectif, nous avons visité Hariko, où nous avons participé aux ateliers de peinture académique et de guitare, au Art-freak Workshops au Mudam et nous avons créé nos propres cartes de Noël. Ce groupe d'activités offre un potentiel fantastique, car lors des activités créatives et dans un environnement encadré, nos jeunes sont encouragés à explorer leur potentiel créatif.

Les objectifs principaux des activités organisées pour les jeunes sont :

Premièrement, nous souhaitons leur offrir un lieu et un moment de détente et de relaxation face au stress qu'ils subissent.

Deuxièmement, faire de nouvelles activités, comme visiter un musée ou même faire du sport, s'avère être une première expérience pour certains de nos jeunes.

Finalement, et le plus important, en leur donnant un cadre différent et plus relaxant, nous avons la chance de mieux les connaître. Les jeunes ont plus tendance à s'ouvrir lors des activités et à parler plus en détail de leur situation, de leurs inquiétudes et de leurs sentiments. Certains d'entre eux deviennent encore plus proactifs à mesure qu'ils réfléchissent aux solutions possibles à leur problème. De cette façon, nous obtenons plus d'informations et de détails sur eux et sur leur situation actuelle.

Toutes les informations obtenues sont partagées avec le reste de l'équipe. Les jeunes sont également encouragés à partager ce qu'ils ont raconté pendant l'activité avec le reste de l'équipe de la maison.

En novembre 2018, j'ai repris ce poste de Jessica Growen et je le fais avec beaucoup de plaisir et de dévouement.

Adrijana

8. Formations, journées d'études et supervisions

(Texte rédigé par Cathy Meyer, Assistante sociale)

Nous allons brièvement vous faire part de moments qui ont fait partie de nos expériences enrichissantes au Péitrusshaus au cours de l'année 2018:

- Pour commencer l'année en beauté nous avons pu, début janvier et fin février, bénéficier de deux journées sur le thème "Gewaltprävention, Konfliktmanagement und Umgang mit gewaltbereiten Jugendlichen". La formation complète, donnée par l'A.s.b.l. Phoenix, comptait en tout quatre journées.
- Durant le mois de mars, deux personnes de l'équipe ont pu prendre part à la conférence "Quo vadis"... Protection de la Jeunesse ? La conférence, donnée sous forme de "conférence-débat", traitait sur la réforme de la protection de la jeunesse (*loi du 10 août relative à la protection de la jeunesse*). L'invité, M. Félix Braz, Ministre de la Justice, a pu mettre en avant ses différentes observations à ce sujet et laisser également la parole aux "professionnels du terrain". Le tout a été "animé" par l'a.s.b.l. ANCES.
- Durant le mois de mai, nous avons participé à la conférence internationale sur le droit de la protection de l'enfant donnée par Eur@qua. Nous avons obtenu un aperçu des droits et de la protection des enfants se trouvant dans des situations transfrontalières; situations auxquelles nous sommes également confrontés sur notre lieu de travail.
- Comme toutes les années, nous avons pu participer au Teenage Dream organisé par le Nordstadjugend du Service National de la Jeunesse, se déroulant à la Aal Seeërei à Diekirch en date du 18 mai.

Durant le mois de mai, nous avons, avec l'aide des jeunes, construit et mis en place toute une panoplie de meubles de jardin constitués de palettes recyclées.



Au cours du mois de juin, nous avons eu la chance d'avoir la visite de stagiaires insérés dans un "voyage d'étude". Ils suivaient des études dans le domaine social au centre de formation Saint Honoré, à Paris en France.

Du 25 au 29 juin, ils ont pu participer au déroulement du quotidien au Péitrusshaus ainsi que faire la visite d'autres services se trouvant sur le territoire du Grand-Duché. Lors de leur dernier jour de visite, nous avons organisé une fête d'été où la fondation EME nous a offert le privilège de venir nous jouer un concert de bienfaisance dans notre jardin. (Duo violon/alto de Darko Milowich et Ilan Schneider). De nombreux jeunes, en hébergement au Péitrusshaus durant cette période, ainsi que d'anciens jeunes hébergés, ont pris part à ce moment agréable.



Notre service porte beaucoup d'importance au travail de réseau car, selon nous, c'est en échangeant continuellement avec d'autres acteurs sociaux, qu'il nous est possible d'avoir un aperçu plus complet de l'offre du secteur social. Par ce biais, nous tentons d'orienter au mieux les jeunes et leur famille en suivi au Péitrusshaus en fonction de leurs besoins. De plus, étant donné que nous sommes le seul service au Luxembourg ayant la possibilité d'héberger des jeunes mineurs en situation de crise, cela sans mesure de garde, il est important que notre service soit connu si la situation d'un jeune nécessite une orientation auprès de notre service.

Ainsi, je vais brièvement mettre en avant quelques services avec lesquels nous avons eu la possibilité d'avoir un échange durant l'année 2018; le service Alups dialogue, l'Internat de Wiltz, l'ORK, l'Etape 21 de la Wunnégnschëllef a.s.b.l. qui a ouvert une maison d'habitation à Luxembourg-ville, le service 1er appel d'Interaction, l'école Européenne, notre service de logement encadré interne à l'a.s.b.l. Solidarité-jeunes....

En date du 27 juillet, notre nouveau Site Internet a été inauguré en langue française. Ainsi, nous avons pu rendre d'avantage visible le fonctionnement de notre service en y créant un espace d'informations pour les jeunes ainsi que pour les parents. Actuellement, celui-ci existe également en langue Luxembourgeoise.

- En septembre, toute l'équipe a participé à une formation donnée par Mylène Porta, responsable associative exerçant chez Alter & Ego a.s.b.l. Cette formation nous a permis d'obtenir une bonne ligne de conduite sur le "comment approcher l'Autre", tout en respectant sa diversité culturelle.
- En date du 22 septembre a eu lieu l'événement auquel nous participons chaque année. Nous avons pris part à l' "Aktioun Aalt Gezei" organisé par Jongenheem a.s.b.l, qui collabore étroitement avec l'association Kolping. L'objectif est de faire le tour des différentes communes pour y récolter des sachets d'habits offerts par les habitants. Les vêtements collectés sont acheminés vers un circuit de deuxième main ou de recyclage et les bénéficiaires servent à la réinsertion de jeunes en difficulté.
- Une personne de l'équipe a bénéficié de quatre journées de formation concernant les outils essentiels de la thérapie brève orientée solutions, donnée par M. Benoît Demonty, président de l'a.s.b.l. Narration, se trouvant à Belgrade en Belgique.
- À cela, est venu s'ajouter la formation sur "le travail indirect avec les enfants et les adolescents. L'approche stratégique au secours des parents, des intervenants et des éducateurs", donnée par M. Vincent Gérard, psychologue, psychothérapeute et formateur à l'institut Gregory Batson (Belgique-France-Suisse), invité par l'association de thérapie interactionnelle stratégique asbl A.I.t.i.s.
- En octobre, nous ont été donnés au centre culturel de la Kulturfabrik, un aperçu et des perspectives de la psychiatrie juvénile. Des thèmes comme les troubles de l'alimentation ou encore le Cyber mobbing ont été présentés par des professionnels du secteur. Le tout a été clôturé par un spectacle "Loss alles eraus", où des jeunes en contact avec la psychiatrie étaient les principaux acteurs.
- A l'occasion du 10e anniversaire de l'hôpital de jour de la Psychiatrie Juvénile, nous avons participé à la conférence "la résilience" organisée par les hôpitaux Robert Schuman et le Service National de la Psychiatrie Juvénile. La conférence a eu lieu le 22 novembre.
- Au mois de novembre, nous avons pris part à une formation abordant "le travailleur social face aux problématiques migratoires et le cadre légal au Luxembourg", donnée par l'Asti.
- Le 7 décembre, nous avons participé à « Internationale Traumatagung -„Das

Schwere leichter machen ».

Nous remercions aussi chaleureusement Madame Wirtz, grâce à qui nous avons fait l'acquisition d'un ancien piano. Les jeunes ont, depuis lors, la possibilité d'exercer leurs talents artistiques par le biais de la musique.

Pour nous accompagner au mieux dans les situations du quotidien, nous disposons de 16 heures de supervision réparties sur toute l'année. Nous sommes heureux de compter sur M.Grotzinger depuis 2015.

9. Travail avec les MENA

(Texte rédigé par Jessica Growen, éducatrice graduée)

En automne 2018, nous avons obtenu une demande spécifique de la part du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région. En résumé, la « Wanteraktioun » accueille tous les hivers des personnes en besoin urgent d'abri. Depuis l'ouverture de la « Wanteraktioun » au Findel, en 2001, des personnes étrangères avec demande de protection internationale ont également trouvé le chemin de cette action solidaire, dont aussi des mineurs. La demande spécifique dont il est question est d'abriter des jeunes mineurs moins de 16 ans, venant de l'étranger, sans demande actuelle ou déjà élaborée, et surtout, non accompagnés par des adultes ou responsables légaux (d'où le terme MENA, qui signifie Mineurs Etrangers Non-Accompagnés).

En accord et sur demande de collaboration de notre direction, nous avons convenu une réunion d'échange entre la Directrice Générale de Solidarité Jeunes, la Conseillère de direction 1ère classe du Ministère en question, le coordinateur de la « Wanterakitoun », et trois de nos collaborateurs du Refuge Péitrusshaus.

Nous avons pu clarifier nos conditions de travail de cette collaboration et fixer des lignes directives et des procédures bien définies en cas d'accueil d'un mineur en besoin. En somme, les mineurs concernés qui se rendent à la « Wanteraktioun » sont orientés par les professionnels vers le Refuge Péitrusshaus. Notre travail consiste à clarifier la demande du jeune dans un délai de cinq jours.

Notre premier but est de ne pas mélanger les mineurs (MENA) avec la population adulte de la Wanteraktioun (beaucoup d'alcoolisme, toxicomanie, infrastructure rudimentaire et de base...). S'il n'existe pas de demande d'asile, aucune autre structure/service ne les prend en charge. Notre travail durant la durée d'hébergement des MENA est la clarification de leur situation et de leur demande, endéans un délai de cinq jours ouvrables.

Nous tenons à ce qu'aucune exception ne soit faite dans le traitement envers ces jeunes. Notre cadre, concept et règlement interne est le même pour un MENA que pour tout autre jeune.

Dès qu'une DPI (demande de protection internationale) est faite, le jeune est réorienté vers la Wanteraktioun, afin qu'ils reprennent le jeune en charge et poursuivent les démarches nécessaires avec le jeune.

10. Récit d'une stagiaire

(Texte rédigé par Caroline Silva, Stagiaire Bac+3 Assistante sociale)

Etant en troisième année d'études universitaire pour Assistante sociale à l'Université de Coimbra, mon objectif a toujours été de travailler avec les adolescents plus tard. Selon moi, cela s'avère être une tâche complexe, due au fait que l'adolescence est elle-même déjà assez complexe. Il leur est difficile de comprendre et d'accepter quand quelque chose ne leur convient pas.

Ce défi, j'ai voulu le relever au Luxembourg, j'ai donc fait la demande pour y venir faire mon stage. Le milieu social au Luxembourg m'était pratiquement inconnu dont je connaissais quelques institutions, mais sans détails. Or, pour la demande de stage j'ai dû faire des recherches et internet a été d'une grande aide. Ce qui m'a surtout aidé dans mes recherches sur les différents services, était les connaissances d'amies, elles aussi étudiantes pour Assistantes sociales ou éducatrices en Belgique. Je leur ai demandé leur opinion sur différents services, leur vécu, les points positifs et négatifs. Beaucoup d'entre elles avaient déjà fait leur stage ici au Luxembourg, en travaillant avec des jeunes enfants et/ou adolescents. Je trouve que les avis personnels sont souvent plus précieux que les simples informations partagées sur les sites des services.

J'ai donc envoyé une demande de stage à toutes les institutions qui travaillent avec des jeunes en difficulté/crise, c'était important pour moi que mon stage soit centré sur l'interaction avec les jeunes. J'ai été contacté par l'association Solidarité Jeunes, qui par la suite m'a dirigé vers le Refuge Péitrusshaus. Le 'concept' du Péitrusshaus m'a fortement plu.

De plus, j'avais déjà reçu un bon feedback sur le Péitrusshaus d'une connaissance qui avait fait un stage dans ce service. Le service ne m'était donc pas tout à fait inconnu. J'ai aussi été contacté par une autre institution, à laquelle j'ai refusé l'offre, car elle ne correspondait pas à mes attentes/objectifs.

Comme déjà mentionné, mon but depuis le départ était et est d'aider les jeunes en situation de crise, de travailler avec eux et de chercher et de trouver des solutions avec eux. C'est quelque chose que j'ai toujours souhaité faire, qui me tient à cœur et que je suis sûre de trouver au Péitrusshaus. Certes, c'est un service à période d'hébergement limité, mais c'est un service chaleureux et je trouve que ça joue un rôle important, surtout vis-à-vis des personnes qui y vont pour chercher de l'aide. Selon moi, ils ont besoin de sentir une certaine sécurité et je trouve qu'au Péitrusshaus, ils la trouvent. Quant au travail à court terme, lors des mes recherches j'ai pu constater que le service était constitué d'une grande équipe ; des assistants sociaux, une psychologue et des éducateurs, ce qui diminue les craintes de ne pas réussir à conclure un dossier à temps, c'est-à-dire, il est possible d'intervenir de manière efficace grâce au travail dynamique de chaque membre de l'équipe.

11. Un don par une artiste

(Par Yannick Kocks, éducateur diplômé)

D'Péitrusshaus wëll dem Samantha Stankiewicz Merci soen fir dat schéint Bild wou et eis geschenkt huet. Et ass schéin Leit ze begéinen wou ouni Weideres Bereet sinn eppes ofzeginn, ouni eppes amplaz ze froen. Där kennt op der Säit www.samastan.com stöberen a vläicht ass jo och eppes Flottes fir äre Geschmaach dobäi. Merci Samantha! 😊



12. Perspectives pour l'année 2019

(Texte rédigé par Jessica Growen, éducatrice graduée)

Comme déjà signalé au début de ce rapport, le travail au Refuge Péitrusshaus ressent clairement l'influence des changements en cours. Que ce soit l'évolution générale de notre société, des réformes abouties, des évolutions au niveau législatif, ou les phénomènes sociétaux tels que les Nouvelles Technologies. L'équipe du Péitrusshaus continuera à se mobiliser afin d'optimiser son travail pour être à la hauteur de tant de défis.

Les services aussi évoluent, subissent des départs et des arrivées de nouveau personnel, se créent et se suppriment, entrent dans le réseau ou en sortent. Il est important de continuer à promouvoir notre service. Malgré toutes les actions que nous entreprenons tous les ans, nous devons élargir notre réseau par l'information et la prise d'information. Au niveau de l'outil médiatique, nous allons tenter plusieurs actions:

- Une émission et une publicité enregistrée et diffusée par la chaine « Radio ARA », dans leur émission pour jeunes « Graffiti ».
- Un reportage de courte durée sur la chaine télévisée luxembourgeoise RTL
- Un court métrage, élaboré et développé avec un ou plusieurs jeunes du Péitrusshaus. Ce court métrage sera en premier lieu un support diffusé sur notre page Facebook et sur notre page internet.
- Un projet à plus grande envergure est aussi prévu pour la ou les prochaine(s) année(s). Il s'agirait de la création d'un spot partagé au grand public, par le biais d'une bande annonce au cinéma, avant la projection de films et ciblant surtout le jeune public.
- Notre site internet étant créé, nous ferons notre possible pour garder nos informations à jour.

Une autre perspective serait de tenir à jour notre travail en réseau. Pour y parvenir, nous comptons réorganiser nos sources d'informations, nos supports de recherches de réseaux et nous prévoyons une collaboration nouvelle avec certaines instances.

- Lors de notre dernière réunion de comité de pilotage, les membres ont convenu de renforcer la cohésion entre les Parquets, les Tribunaux de la Jeunesse, les différents services policiers impliqués, ainsi que l'Ecole de Police, les journées de prévention organisées par les organismes publics, tels que la commune ou autres.
- Mobiliser l'équipe et aller nous présenter auprès des Lycées, des stands lors de festivités, de manifestations, de journées pour et autour du jeune public, etc.

Notre personnel prévoit les formations suivantes pour 2019 :

Nous suivons, comme tous les travailleurs sociaux de Solidarité Jeunes asbl, la formation donnée par le « ORK » sur la nouvelle loi sur la protection de la jeunesse, du droit de divorce et de l'autorité parentale, entrée en vigueur en date du 1^{er} novembre 2018.

- Une formation demandée au sujet des « LGBTIQ+ », proposée par « ALTER EGO », ensemble avec le « CIGAL ».
- L'association « LIGUE » nous offre plusieurs formations pour l'année à venir. Nous choisirons de nous former dans les thématiques de « troubles anxieux », « prendre soin de soi afin de mieux aider les autres », ainsi que sur la « prévention du

suicide ».

Les adaptations nécessaires devront être entreprises au fur et à mesure que la nouvelle loi sur la protection des données se concrétisera et s'ajustera à notre service.

Un grand merci à tous nos intervenants qui se sont donnés beaucoup de peine à la contribution de ce rapport 2018.